

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D255

Séance du 28 avril - Convocation du 20 avril 2011

Compte rendu affiché le 3 mai 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Patrick RACHAS

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. CHRETIN, M. VALETTE, Mme DUMARD, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, M. MACHURAT, Mme ORIOL, Mme CORSET.

Absents représentés

Mme RIVE-OLLIVIER par Mme GLATARD, M. BOUREZG par M. RODRIGUEZ, M. AUROY par M. BUFFARD, Mme GOYON par Mme LEBAHAR, Mlle COIN par Mlle FERNANDES, Mme BARTHOD par Mme ORIOL, M. FODDIS par Mme CORSET.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	18
Votants	25
Exprimés	25

Objet : Régularisation subventions

L'arrêté de différents comptes fait état que des subventions sont à verser sur exercice antérieur.

Ces subventions sont de droit commun et ont déjà été approuvées par le Conseil Municipal.

Afin de pouvoir procéder à leur paiement à la Trésorerie, il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser à verser ces soldes :

- ↳ Maison des Jeunes et de la Culture : 17 300.00 €
- ↳ Office de la Culture et de la Communication : 7 590.00 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- **APPROUVE le versement de solde des subventions suivantes : Maison des Jeunes et de la Culture (17 300.00 €), Office de la Culture et de la Communication (7 590.00 €),**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Neuville, le 28 avril 2011
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 03/05/2011
- Publication ou affichage le 03/05/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 3 mai 2011
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.